



COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE
Présidence – Secrétariat – Trésorerie

COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 22 JUIN 2015

(MAISON DU WATER-POLO – 17400 ST JEAN D'ANGELY)

Présents : BERTON Laurette, BOUCQUAERT Karl, DIONNET Stéphane, FLEURUS Yvelise, GALAND Corine, LOIZEAU Yannick, MAROLEAU Vanessa, PERSIGANT Jimmy, ROUGER Patrick, VEILLON Cécilia

Absent excusé : DELCROIX Alain, DUBREUIL Marie, HEQUET Jean-Philippe, MEHEUX DRIANO Yann, PRAT Caty, SEBIRE Bertrand

Invités présents : BARRIERE Philippe, MOURIER Xavier

Secrétaire de séance : PICHAUT Aurélie

Le Président, Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 19h35 et remercie les membres de leur présence. Il explique que cette réunion, initialement prévue le 18 juin dernier, n'a pu avoir lieu en raison d'un grand nombre d'absents (quorum non atteint).

1) Approbation du compte rendu du comité directeur du 23/04/2015 à St Jean d'Angely

Le compte rendu ne soulevant aucune remarque de la part des membres est approuvé à l'unanimité.

2) Déménagement du Siège Social : état en cours

Le déménagement est presque entériné. Le secrétariat est désormais installé en totalité, depuis le 15 juin, à la Maison des Sports : toutes les coordonnées ont changé et l'information a été diffusée en amont à tous.

Il ne reste que l'état des lieux de l'appartement de La Chenevière qui se tiendra le 30 juin 2015 à 15h00.

Remerciements à Action Sauvetage qui nous a aidé pour ce déménagement, en mettant un véhicule et un salarié, Aymeric Moreau, à notre disposition. Merci également à Patrick Rouger qui nous a prêté « main forte ».



Maison des Sports
6 allée Jean Monnet – bâtiment C3 - 86000 Poitiers
Tél. 05.86.28.00.26
Email : poitoucharentes.natation@gmail.com
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



3) Tarifs des licences 2015-2016

Suite à l'AG de la FFN en Avril, il a été décidé une augmentation de 0.20 € par licence et de 0.10 € pour les licences moins 10 ans et été.

En conséquence, les tarifications pour 2015-2016 seront les suivantes :

licence = 34.20 € / licence -10 ans et été = 22.60€

4) Réunions de rentrée sportive 2015-2016

La réunion se tiendra le Samedi 12 septembre 2015 à partir de 9h00, à Niort (Centre Duguesclin). Elle se fera en deux temps : matinée avec les Présidents de clubs et après-midi avec les entraîneurs (et les Présidents s'ils souhaitent rester). Le repas du midi sera pris en commun, pour ceux qui le souhaitent. Laurette Berton étant en charge des réservations à cet effet.

En parallèle, ce même jour, à Poitiers (Maison des Sports) les formateurs départementaux des Officiels se retrouveront, avec le responsable régional, pour faire le point sur les formations en cours et à venir, et gestion d'Extranat-officiels par département.

Aussi, l'ERFAN réunira ses intervenants le 15 septembre 2015, à Poitiers (Maison des Sports), pour l'organisation des formations 2015-2016.

5) Programme et règlement Natation de course 2015-2016

Le programme est en cours d'élaboration. Les dates des compétitions régionales sont arrêtées et diffusées aux clubs pour positionnement des lieux d'organisation.

Le Natathlon est toujours au programme fédéral. Le Micathlon disparaît et sera remplacé par le Meeting « Swim Tour Poitou-charentes » en 3 étapes + 1 finale.

6) Réforme territoriale

La Direction Régionale Jeunesse et Sports va connaître un remaniement territorial dès Janvier 2016 ; certains services seront délocalisés. Cependant, la gestion des dossiers CNDS devrait rester sur Poitiers.

7) Achats sur fonds CNDS

Il est rappelé aux commissions que les achats d'équipement effectués dans le cadre du CNDS doivent être opérés dans l'année d'obtention des subventions.



Maison des Sports
6 allée Jean Monnet –bâtiment C3 - 86000 Poitiers
Tél. 05.86.28.00.26
Email : poitoucharentes.natation@gmail.com
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



8) ERFAN

Pour la rentrée, mise en place des formations Assistant Club, BF1, BF2 et BF 3. Il n'y aura pas de BF4, ni de DE JEPS.

Toujours le partenariat avec le CREPS Poitou-Charentes pour une formation BPJEPS AAN long sur Poitiers et La Rochelle. Egalement, un BP JEPS court auquel sera intégrée une formation Educateur Aqua Santé, et qui devrait accueillir 13 candidats dont 10 de la Région.

9) Commission Discipline Régionale

Suite à la demande du dernier Comité Directeur du 23/04/2015, le Président de la commission disciplinaire ne peut pas réunir ses membres, en raison des indisponibilités des uns et des autres, d'ici la fin de saison.

Il demande la possibilité de pouvoir désigner des suppléants pour pallier à cette difficulté. Laurette Berton, membre de l'instance disciplinaire de la FFN, se renseignera auprès de la Commission Juridique fédérale pour en connaître la possibilité.

10) Questions diverses

a) Club d'été : CN Marennes

Ce club ne semble pas être actif pour 2015 : à ce jour, il n'est pas pré-affilié. Un mail lui a été adressé pour connaître sa position.

b) Cotisation CROS

Nous ne pouvons pas régler uniquement la cotisation de base à 50 €. Nous sommes obligés de payer aussi une quote-part en fonction du nombre de licences FFN ; la somme s'élèverait, sous toute réserve, à 262 €.

c) Natation de course : Open de France à Vichy

2 nageurs du Poitou-Charentes ont été sélectionnés pour participer à l'Open de France : ils font partie des 28 sélectionnés de l'Inter-région Sud-Ouest : Axelle ROGEON – Dauphins Cognac et Pierre HENRY ARRENOUS – ASPTT Poitiers.

d) Commissions Régionales

Dès la rentrée prochaine, il faudra procéder au remplacement des membres des commissions partis au cours de la saison.

Aussi, nous devons trouver un Président pour la Commission des Maîtres.



Maison des Sports
6 allée Jean Monnet – bâtiment C3 - 86000 Poitiers
Tél. 05.86.28.00.26
Email : poitoucharentes.natation@gmail.com
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



e) *Frais des bénévoles et impôts*

Une demande de reçu pour « Dons » de frais bénévoles, a été stipulée en début de mois. Le cabinet comptable traitera cette demande à titre exceptionnel (hors délai).

Pour les frais 2015, une note d'information sera diffusée pour que ce type de demande soit traité dans les délais impartis par le cabinet comptable, dans le cadre d'une valorisation des dons.

A 21h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

Jimmy PERSIGANT- Président



Karl BOUCQUAERT – Secrétaire Général



en attente de validation